



Municipalité d'Amherst

124 rue Saint-Louis
Saint-Rémi-d'Amherst Qc J0T 2L0
Téléphone : 819-681-3372
Télécopieur : 819-687-8430
Courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca
www.municipalite.amherst.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015

RÉFLEXION DU MOIS

*J'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir,
j'ai à le préparer. (Félix Antoine Savard)*

EN ATTENTE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES (MAMOT) DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ

Le programme de la Taxe Essence Canada- Québec vise la réfection des infrastructures tels les chemins et certains travaux municipaux. Le programme prévoit que la municipalité doit contribuer pour 25% au montant prévu. L'ensemble des investissements pour les prochaines trois années sera de près de 1 million de dollars. Cependant, les différents ministères exigent que les réseaux d'aqueduc soient en parfait état avant d'accorder le droit de faire des réfections de la voirie. Selon l'avis du ministère de l'Environnement, chaque année depuis 2011, notre réseau est performant et en très bon état. Malgré tout, le directeur général et l'inspecteur municipal doivent faire la preuve que le réseau n'a pas besoin d'investissement majeur à court terme. Nous attendons toujours la décision du ministère. Si cette situation devait se poursuivre jusqu'à la fin octobre, les travaux prévus, en particulier les travaux d'asphaltage devront être reportés à 2016. La soumission la plus basse reçue pour le gravelage a été présentée par Mar-Chal inc. Le contrat est conditionnel à l'acceptation du ministère.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2016-2017-2018

La MRC des Laurentides a procédé aux évaluations des immeubles dans le cadre du nouveau rôle d'évaluation triennal. La moyenne d'augmentation des immeubles de la municipalité se situe à 2.8 %. Les résidences autour des plans d'eau connaissent une hausse modérée pendant que celles des villages représentent une légère baisse. Ceux qui désirent plus d'informations peuvent le faire en communiquant au bureau municipal.

CONTRAT DE SERVICE DE FOURNITURE DE CARBURANT POUR LA MUNICIPALITÉ OCTROYÉ À LA COMPAGNIE "ULTRAMAR"

Le contrat de fourniture de carburant pour tous les véhicules des services municipaux a été octroyé au plus bas soumissionnaire. La compagnie Ultramar a été le plus bas soumissionnaire avec une réduction de 10% par rapport aux autres soumissionnaires. De plus, un système de contrôle de débit sera installé pour tous les utilisateurs. L'entrée en service devrait se faire sous peu.

LA MUNICIPALITÉ A SIGNIFIÉ SON DÉSACCORD FACE AU NOUVEAU PACTE FISCAL

Le nouveau pacte fiscal prévoit des sommes inférieures à celui qui avait été signé au début des années 2000. De plus, l'abolition de CRE, des Commissions des richesses naturelles, des pactes ruraux, le retrait du financement des CLD régionaux laissent les régions un peu à eux-mêmes. Contrairement aux villes, les petites municipalités n'ont aucun gain en termes de responsabilités. On nous dit que des discussions sont à venir. Le manque à gagner de la municipalité est d'environ 200,000.\$ sur les deux prochaines années. La répartition de ce montant sera étudiée lors de la préparation du budget 2016.

UNE MINUTE DE SILENCE EN HOMMAGE À MME CAROLE MARTINEAU

Lors de dernière séance du Conseil, le conseil municipal a évoqué le travail et les réalisations de la conseillère du district #3, Mme Carole Martineau. Une minute de silence a été observée en son hommage.

ÉLECTION PARTIELLE DANS LE DISTRICT #3 LE 22 NOVEMBRE PROCHAIN

Le poste du district numéro 3 étant libre, les mises en candidature seront reçues à compter du 9 octobre jusqu'au 23 octobre à 16h30 (voir avis d'élection affiché). Seuls les électeurs et électrices du district #3 seront appelés aux urnes s'il y a plus d'une candidature. Les coûts liés à l'élection sont approximativement 3,500.\$. Le mandat est de deux (2) années seulement jusqu'aux élections générales municipales en novembre 2017.

M. DANIEL LAMPRON, CONSEILLER DU DISTRICT #6 SERA LE PROCHAIN PRÉSIDENT DU CCU

Le poste laissé vacant par Mme Martineau au niveau du CCU sera comblé par M. Daniel Lampron à la présidence. D'autres postes sont à combler sur le comité consultatif en urbanisme (CCU).

NOMINATION DE M. JEAN-GUY GALIPEAU SUR LE "COMITÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE "

M. Jean-Guy Galipeau a été nommé pour siéger au " Comité d'Histoire et Patrimoine " en remplacement de M. Claude Froment. C'est avec empressement que le conseil municipal a accueilli la demande.

RÉFECTION DE LA FOSSE SEPTIQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER

Suite à l'obtention des autorisations et du plan fourni, la réfection complète du système sanitaire du Centre Cyrille-Garnier se fera d'ici le 15 novembre. Les appels d'offres sont présentement en cours et ces travaux devraient débuter sous peu.

Bernard Lapointe, maire

RAPPEL : ABRI D'HIVER POUR VÉHICULES

Article 11.2 : Règlement : Normes relatives aux constructions et aux usages temporaires

Les abris d'hiver pour les véhicules sont autorisés dans toutes les zones du

15 OCTOBRE AU 1^{ER} MAI SUIVANT.

Doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant, être construits d'une structure métallique et être revêtus de façon uniforme de toile ou de polyéthylène tissés et laminé, être situés à une **distance minimale de 1 mètre du trottoir ou de la bordure de la rue.** Le matériau de revêtement doit être translucide ou pourvu de fenêtre.





MARCHE POUR LA TRAVERSÉE ET INAUGURATION « PARC MUNICIPAL DAVID-THOMAS »

Le 13 septembre dernier avait lieu la marche pour l'organisme « La Traversée » afin de recueillir des dons pour la fondation de la maison de soins palliatifs qui sera située à Ste-Agathe-des-Monts.

Un des derniers projets de notre conseillère Mme Carole Martineau.

Plusieurs personnes, parents, enfants ont bravés la pluie afin de participer à cette activité. Avec ces dons, les sommes ramassées sont maintenant à 55 616 \$ sur un objectif de 85,000.00 d'ici septembre 2016.

Bravo à tous les marcheurs !

La marche se terminait au « Parc municipal David-Thomas » nommé en l'honneur d'un bénévole exceptionnel : David Thomas.

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES DU 4 AU 10 OCTOBRE

Voici nos différentes activités prévues en octobre :

- Visite résidentielle de prévention
- Évacuation résidentielle par les pompiers avec une famille
 - Évacuation de l'école
- Évacuation de résidence privée de personnes âgées
 - Publicité à la radio

Nous recommandons à tous les citoyennes/citoyens de vérifier leurs extincteurs portatifs. Si vous désirez les faire vérifier ou remplir, laissez vos coordonnées au 819-681-3372 poste 5213 et spécifiez le nombre d'extincteurs. Nous vous contacterons aussitôt que possible.



HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE AMHERST

Pour tous vos objets recyclables, matériaux de construction, résidus dangereux (peinture etc.), meubles, électroménagers, ordinateurs etc. (quantité maximale par visite de 64 pieds cube (correspond à une remorque de 8'X4'X2'). Veuillez trier les matières à la maison afin de faciliter le déchargement.

Se présenter, avec preuve de résidence, à l'**Écocentre d'Amherst** situé à l'arrière du garage municipal au 1323 route 323 Sud

HORAIRE D'HIVER EN VIGUEUR : OUVERT SEULEMENT **LES SAMEDIS ENTRE 9H00 ET 14H00**



SPECTACLE CABARET

SAMEDI 24 OCTOBRE À 20 HRES

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER DE VENDÉE

Spectacle spécial Halloween « Cabaret Assassin »

Répertoire de chansons mortelles et tragi-comiques présenté par la troupe
« LE CABARET DES INCONNUS ».

Les billets au coût de 20\$ sont en vente chez les marchands locaux. (Le nombre de billets est limité)

Pour info : <http://www.cabaretdesinconnus.com> ou Robert Cardinal au 819-687-2045

EXPOSITION D'ARTS ET D'ARTISANAT

CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER DE VENDÉE

SAMEDI LE 10 OCTOBRE ENTRE 10H À 16H ET DIMANCHE LE 11 OCTOBRE ENTRE 10H À 15H.



N.B. : Changement au calendrier des activités du Club Social de Vendée

Veillez prendre note que l'activité du « Souper et Soirée d'Halloween » est reporté du 25 octobre au 1^{er} novembre

Même heure !

ORGANISME « L'ÉTINCELLE »

Monsieur Claude Froment a présenté sa démission comme président au sein de l'organisme "L'Étincelle" et son remplaçant est M. Jean-Pierre Leroux.

Nos remerciements les plus sincères à M. Claude Froment qui s'est beaucoup dévoué en tant que bénévole au sein de notre municipalité au fil des années en plus de nous laisser en héritage des documents précieux relatifs à l'histoire d'Amherst et de ses familles fondatrices.

Pour dépannage alimentaire communiquer avec L'Étincelle au 819-687-8765. Pour tout autre sujet, veuillez téléphoner au numéro de téléphone suivant : 819-687-8157.